pines et des chemins de fer. Nous avons institué des actions, la vapeur et le daguerréotype.

—Et la politique extérieure ?

—Nous n'en avons pas de politique extérieure. Nous aimons la paix... à tout prix.

—Enfin, quelle est aujourd'hui la position de la France ?

—Admirable. Le gouvernement n'a pas voulu qu'on fit tort à ses voisins. Il a refusé d'étendre la France jusqu'à ses limites que ses ennemis disent naturelles.

—Et c'est ainsi que la France est conduite ! s'écria la colonne impériale. Tu m'en a dis bien peu, sans doute, et sous tes paroles flexibles j'ai pu deviner pourtant que notre gouvernement est une sorte d'obstacle inerte aux élans de la France, que tout manque de ressorts, et que le scepticisme qui vous a envahis mine votre nationalité, et fermit oublier sous la lâche indifférence de ces temps, les vertus guerrières ou civiques des temps qui ne sont plus.

—Plus ancienne que moi, tu as l'orgueil d'un vieillard. Quelle est donc ta mission ? Réponds, toi qui ne m'as interrogée que pour insulter à tout ce que je représente, et aux promesses dont je suis le symbole ?

—Plus heureuse que toi, je ne fais d'autres promesses que celles qui découlent du passé. Je représente des faits accomplis, qui sont une garantie pour l'avenir. Je rappelle au monde que la France est un jour la suprématie sur les nations vaincues, qu'elle fut à la fois guerrière et civilisatrice.

LE FANTASQUE.
QUÉBEC, SAMEDI, 23 AVRIL, 1843.

Fantaisies,

REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANCANS.

(*Qui bien aime bien châtie.*)

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE STE. ANNE LA PÉRADE.

Jeudi 11 heures du matin.

L'eau s'est fait un passage à travers la digue nous croyons, car le niveau a baissé de 4 pieds la nuit dernière ; il a passé beaucoup de glace cette nuit et ce matin nous pensons que c'est la glace du lac ; les deux bargès de Mr. Bell sur ses quais ont été emportés ; une maison a été submergée et détruite par les eaux à Batiscan. Les chemins sont très mauvais et rendu presque impraticables vu que plusieurs petits ponts se sont écroulés. Un cultivateur de cette paroisse a perdu plus de 400 cordes de bois.

La seconde fête de l'Institut des Artisans a eu lieu hier soir devant un auditoire nombreux et respectable. Les objets d'art et de manufacture qui n'avaient pu être montrés à la première soirée ont été exposés et expliqués en détail, en anglais et en français. Cette marche qui n'avaient pu être adoptée vu la trop grande variété de recréations entreprises à la première fois paraît donner une satisfaction générale et l'on a pu remarquer que le bon effet de semblables expositions a été en partie atteint puisque l'attention publique a été appelée d'une manière très marquée sur divers objets fabriqués à Québec et dont la plupart des spectateurs ne soupçonnaient pas même l'existence. Nous croyons fermement que de semblables soirées sont indispensables à l'avancement des arts, dans ce pays-ci surtout où l'homme industrieux doit lutter corps à corps et par lui seul secours de son énergie individuelle et de son génie, contre l'expérience, l'habileté et les capitaux de l'Europe. On ne saurait trop, nous le répétons, encourager de tout son pouvoir de pareilles fêtes, qui, en récompensant, par des applaudissements au moins, les efforts souvent ignorés de l'humble ouvrier, lui font puiser un courage nouveau, une persévérance sans laquelle il ne peut quelquefois atteindre la récompense plus effective de l'encouragement matériel.

Dans la notice que nous avons donnée des articles qui composaient la première exposition, nous avons oublié de mentionner deux objets importants ; l'un est une pendule squelette manufacturée par Mr. West de Québec et qui égale en luxe et en élégance tout ce qu'on pourrait importer de l'étranger. Les pivots des roues tournent dans des cristaux trouvés sur le roc de la citadelle. L'autre est une échantillon d'ardoise pour plancher coupé par un procédé nouveau et fort ingénieux inventé par un jeune ouvrier canadien dont nous regrettons de ne pas connaître le nom.

Les journaux anglais font grand bruit d'une nouvelle machine à voler dans les airs par la seule force mécanique. Nous donnerons dans un prochain numéro une description étendue et une planche de cette voiture aérienne qui (à tort ou à raison) présente à son inventeur assez de chances de succès pour l'engager à prendre un brévet de propriété. L'idée est fort ingénieuse, habilement calculée, mais nous ne pensons pas qu'elle ait jamais de résultats autres que d'exister l'attention comme simple curiosité spéculative. Nous donnerons en même tems les raisons qui nous la font juger ainsi.

SOCIÉTÉ St. JEAN-BAPTISTE.

Cette institution nationale fait des progrès rapides dans cette ville, grâce au zèle et à l'activité des principaux officiers. Aux dernières assemblées des sections, un grand nombre de personnes se sont fait enrégistrer sur la liste des membres, et tout porte à croire qu'au 24 juin prochain le nombre des associés sera grand, il dépassera tout ce qui s'est vu jusqu'à présent en fait de société, peut-être ne dirions nous rien de trop en ajoutant qu'il comprendra tous les canadiens-français de Québec.

En effet, quel sera le canadien sentant toute l'impression d'une telle société, apprécient tout le bien qu'elle peut faire en dégendant, soutenant et protégeant notre nationalité et en encourageant l'industrie, qui voudra rester en arrière? Quel sera celui, qui, le jour de la fête nationale ne marchera pas sous la bannière du grand saint Jean-Baptiste, patron de la société, et de notre nationalité ? Quel sera celui qui ne viendra pas regénérer son patriotisme dans ces nouvelles eaux du Jourdain ? Que celui-là, si toutefois il y en a un, que celui-là soit déclaré indigne du nom qu'il porte et de l'origine à laquelle il appartient.

Reuni-sons-nous, organisons-nous, soyons fermes et actifs, et nos droits et nos priviléges, nos institutions, notre langue et nos lois seront respectés.

Le jour de la fête nationale, les gens sans patriotisme et sans orgueil national pourront se compter, car, heureusement, le nombre en sera petit ; ils rougiront d'eux-mêmes : le sentiment d'honneur ne s'éteint jamais chez l'homme.

Nous dirons, avec un sentiment d'orgueil, que, d'après les arrangement pris par les différentes sections, la procession et la fête du 24 juin prochain, n'aura pas eu son égale en Canada. Les artistes canadiens sont activement employés à la confection des bannières : le manque à qui elles sont confiées nous permet de dire qu'elles seront magnifiques. *l'Artisan.*

Nous avons la douleur d'annoncer la mort déplorable du révérend Mr. M. Deressne, curé de St. Gervais et ci-devant curé de Ste. Foy et St. Nicolas, qui s'est noyé en revenant d'une visite pastorale chez un malade. Nous n'avons pas de détails circonstanciés de cet accident funeste ; nous apprenons seulement que la forte subite des neiges avant grossi les eaux d'un ruisseau, l'on avait été obligé de construire un petit radeau qui se brisa et précipita dans le courant le vénérable prêtre et deux hommes qui l'accompagnaient ; ceux-ci parvinrent à s'échapper. Mr. Dulesne était âgé de cinquante et un ans et neuf mois. Des éloges ne pourraient qu'être au-dessous de ses mérites, car outre sa mission de pasteur qu'il remplissait avec une sévère exactitude, il s'était imposé le devoir d'exciter ses paroissiens de toute la force de ses conseils et de son exemple aux progrès utiles ; il avait fondé diverses sociétés pour l'instruction et l'avancement de ses paroissiens et établi presqu'à ses frais une chambre de lecture composée d'ouvrages utiles et sérieux, les nombreux écrits scientifiques que lui doit la presse publique témoignent hautement de l'intérêt constant qu'il prenait à la cause des arts industriels et de l'agriculture en particulier. La paroisse de St. Gervais a fait là une perte irréparable.

AUX CORRESPONDANTS.

*** Canadien est reçu et paraîtra en son tems.

*** La lettre d'un abonné a été seul : tellement égarée ; cela nous empêche de la publier aujourd'hui.

Annonces.

Ide-toi le ciel t'aidera.

Avertissement.

Mr. le Rédacteur,

PERMETTEZ-MOI de me servir de la voie de votre journal pour signaler à mes amis et à ses connaissances l'impolitesse, pour ne pas dire la grossièreté et le manque de savoir vivre de certains individus. Vous allez en juger par vous-même. Il y a quelque tems je fus invité par le marié et la mariée aux noces du Sieur CHARLES DROLET, Boucher, qui ont eu lieu à Lorette. Je me rendis à cette invitation pensant être reçu comme tout le monde ; mais quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'à mon arrivée je ne trouvai aucune voiture pour me conduire comme les autres à l'église et quand on revint pour déjeûner on ne m'invita pas de vouloir me mettre au tablier pour me faire servir la table ; sur mon refus on m'envoya dîner dans la cuisine. L'objet de ma lettre est d'informer Mr. et Madame Drolet que s'ils ont voulu profiter de ma jeunesse pour se moquer de moi ou pour me transformer en domestique ils se sont trompés et que je sais fort bien distinguer les personnes qui secourdisent avec décence de celles qui n'ont aucune idée des simples bonnes manières.

PAUL BLOUIN.

Québec 29 Avril 1843.

ETOFFES DU PAYS.

LE Soussigné informe les habitants de la campagne qu'il sera toujours prêt à acheter toutes sortes d'ETOFFES du Pays, Toiles, Draps, etc. ; ou, si on aime mieux, à les vendre à commission.

P. GINGRAS, Jeune.
Rue Champlain, No. 343, Basse-Ville.

Québec, 13 avril 1843.

SOCIÉTÉ St. JEAN-BAPTISTE.
2ème. SECTION.

IL y aura une assemblée des Membres de cette section de la société, et de ceux qui désirent le devenir,

LUNDI SOIR, 1 MAI.

à SEPT heures, à la MAISON D'ECOLE connue sous le nom de LA CHAPELLE, faubourg St. Jean.

L'assemblée se tiendra dans l'appartement où se fait l'école des filles.

JOSEPH HAMEL,
MICHEL TESSIER,
Vice-Présidens.
Hte. FAUCHER,
J. HUSTON,
Secrétaires.

MANUFACTURE DE POELES RUSSES A PATENTE,

No. 99, rue et faubourg St. Vallier, à Québec.

H. SMOLINSKI prie les personnes qui désirent faire ériger ses poêles avant l'hiver prochain, dans des édifices soit publics ou privés, de vouloir bien ne pas tarder à lui transmettre leurs commandes, par lettres affranchies et dès vous qu'il pourra les servir à temps, et surtout les lieux éloignés, avant la clôture de la navigation. Vu l'impossibilité de se procurer sur-le-champ, dans ce pays, assez d'ouvriers formés à cette sorte de fabrication, s'il venait un très grand nombre de commandes à la fois, l'on sera servi dans l'ordre de leurs dates.

Québec, 20 mars 1843.

LE soussigné, Avocat, a son ETUDE à la Haute Ville, rue Des Jardins, No. 6.

F. M. DEROME

Québec, 15 février 1843.

A LOUER.

POUR plusieurs années, livrable au premier Mai prochain.

LA FERME MAISON DE BAS BIEUX à un mille de Québec joignant le faubourg St Vallier ; avec le superbe jardin qui en dépend de 24 arpents de long sur 1. 1/2 de large rempli d'arbres fruitiers deux étages, étables, &c. le tout dans le meilleur ordre, plus étang et un autre 94 dix arpents de terre en cultivation.—

A USSI A LOUER ou à VENDRE une charmante maison sur la même terre avec 4 lots de quarante pieds sur soixante chacun, et environ 10 à 11 arpens de terre en pleine.

A VENDRE une grande maison, avec tanneries et fonfoncy St. Vallier, joignant au Sud Ouest à Mr. Lenfesty.— Avec le superbe terrain qui en dépend, qui s'étend jusqu'à la rue St. Gabriel, et au bord du quai ; l'étable avec autre maison, nouvellement réparée.

S'adresser à M. Lehevre Ecuier Notaire ou au Soussigné propriétaire

M. SAUVAGEAU,

Québec 1er. Octobre 1842.